

## Divorce et remariage, que dit l'Écriture ?

### Question:

Est-il permis à un homme de répudier sa femme pour un motif quelconque ?  
Matthieu 19.3

Ce sujet "fait la une" parmi nos frères. Êtes-vous pour le divorce et le remariage ou le divorce sans se remarier ?

### Réponse:

Si ce sujet "fait la une" parmi vos frères, vous ne serez pas surpris de mes propos: OUI, "la une" non seulement parmi vos frères, mais aussi chez tous les chrétiens dès la rédaction du Nouveau Testament...

Ces questions reviennent sans cesse au fil des générations, car elles concernent des sujets toujours d'actualité: les relations humaines constituent un terrain de remise en question, de combats humains et spirituels.

Si vous tapez, dans votre moteur de recherches, "mariage chrétien", "divorce et remariage", vous pourrez consulter de nombreuses réponses, tant ces sujets ont fait et font "couler beaucoup d'encre" ou travailler fort les claviers...

Notre site «bible-ouverte.ch» aborde aussi ces sujets. Lisez, avant de poursuivre la lecture de notre réponse, les textes des adresses suivantes:

1. Celui-ci traite la question du divorce, mais ne parle pas du remariage: [Mariage & divorce, FAQ 112](#)
2. [Questions sur le mariage, FAQ 113](#)
3. Dans le cours Credo à cette adresse, vous trouverez une étude biblique sur les questions du mariage, célibat, divorce et remariage: [Chapitre 6-3-1, Le mariage et le célibat](#)
4. Le point de vue biblique: [Que l'homme ne sépare point ...](#)

### Résumons:

- La Parole de Dieu n'aborde pas beaucoup la question du divorce, car telle n'était pas la pensée du Créateur ! Jésus-Christ l'exprime en Matthieu 19.8 "au commencement, il n'en était pas ainsi" car pour Dieu, dès le commencement, le mariage était et demeure une alliance indissoluble. Ainsi, dans Malachie (2.16) , nous lisons que Dieu "hait la répudiation"... Il est toujours dramatique qu'un couple marié se brise, même lorsqu'on peut en comprendre les raisons !! Les conséquences ne seront que rarement favorables, elles pourront être incalculables...

- Par voie de conséquence, le remariage est encore moins abordé... Jésus en parle

de manière si peu précise que les théologiens ne peuvent se mettre d'accord sur la volonté de Dieu à ce sujet: la Parole de Dieu peut laisser diverses interprétations se côtoyer... sans qu'il soit vraiment possible de donner raison à l'une plutôt qu'aux autres...

- Nous pensons, mais comme dit ci-dessus tous ne sont pas d'accord, que lorsqu'un divorce s'est trop malheureusement produit, Dieu peut accorder le pardon, comme IL l'accorde pour quelconque péché dès que la repentance est sincère et vraie, profonde et définitive. Et si le pardon est réellement accordé, il est certainement permis à la personne en question de se remarier.

CEPENDANT, il faut SOULIGNER que chaque cas est spécifique et que cette réponse ne peut ainsi s'appliquer à toute situation ! Chaque situation personnelle particulière doit être examinée à la lumière de l'Écriture sainte et sous la conduite du Saint-Esprit, et ceci dans le cadre de l'Église ou dans un organisme évangélique de relation d'aide, par des frères compétents, expérimentés et sages selon le Seigneur.

Par conséquent, faites tous vos efforts, par l'enseignement de la Parole de Dieu, par les soins de relations d'aide, par l'amour de l'Écriture et sa mise en pratique, faites tous vos efforts pour traiter les problèmes en amont, AVANT que les situations soient tellement graves qu'elles conduisent au divorce... et qu'ensuite il soit question de remariage !

Pierre-Alain Etienne

